



La tranquillité d'esprit qu'apporte la Garantie Prolongée Partenaire ne s'arrête pas aux réparations.

Vous bénéficiez des les services suivants, peu importe le type de protection que vous choisissez.

Service d'assistance routière

Jusqu'à 5 services payables.

- Démarrage à l'aide d'une batterie d'appoint, livraison de liquides mécaniques et service de remorquage.

Frais de location

- 50 \$ par jour (jusqu'à 250 \$) pour les frais de location en cas de panne d'un véhicule admissible.

Remorquage pour le véhicule de remorque

- Limité à 1 avantage payable par contrat, jusqu'à 100 \$ incluant les taxes applicables, advenant une panne du véhicule de remorque.

Interruption de voyage

- 100 \$ par jour (jusqu'à 300 \$) pour les frais d'hébergement et de subsistance dans l'éventualité d'une panne admissible en vertu de la Garantie. Cette panne doit se produire à plus de 150 km de votre lieu de résidence et nécessiter une immobilisation de votre véhicule de plus d'une journée.

Réduction de franchise

- Retournez chez votre détaillant pour faire effectuer une réparation admissible afin d'obtenir une réduction de 50 \$ de la franchise.

Transfert

- Si vous choisissez de vendre votre véhicule à un particulier, la balance de garantie est transférable, ce qui peut augmenter la valeur de revente de votre véhicule.

Depuis plus de cent ans, nous sommes présents pour nos clients lorsqu'ils en ont le plus besoin.

Pour vous assurer une tranquillité d'esprit, chaque contrat de garantie prolongée est appuyé par soit iAP Marketing, SAL Marketing Inc., ou Industrielle Alliance Pacifique Compagnie d'Assurances Générales, tous membres d'iA Groupe Financier.

La force d'iA Groupe Financier est clairement démontrée par la cote d'excellence financière établie par A.M. Best et par Standard & Poor.



Ce dépliant a été conçu pour tracer les grandes lignes des avantages offerts; il ne constitue pas un contrat irrévocable. Veuillez consulter votre Contrat pour obtenir les détails spécifiques. # Permis Office de la protection du consommateur : 500066

Administration
 tél. 1-888-444-9989
 téléc. 1-888-444-0697

Réclamations
 tél. 1-888-444-0060
 téléc. 1-888-444-0081

2165, Broadway ouest, Vancouver, C.-B. V6B 5H6



www.iavag.ca

Produits récréatifs personnels
 pour Motocyclettes,
 VTT et Motoneiges

Choisissez le service qui vous convient...

Un partenaire de route sur qui vous pouvez compter.



Fièrement Canadien

Service de Base	Service Extra	Service Elite	
B	E	E+	
•	•	•	1. Moteur
•	•	•	2. Turbocompresseur / Superchargeur
•	•	•	3. Transmission
•	•	•	4. Boîte de vitesse
•	•	•	5. Composants d'entraînement primaires
•	•	•	6. Composants d'entraînement secondaires
•	•	•	7. Différentiel
•	•	•	8. Composants du carter de chaîne
•	•	•	9. Composants du système d'injection d'huile
•	•	•	10. Système de refroidissement
•	•	•	11. Direction
•	•	•	12. Freins
•	•	•	13. Système électrique
•	•	•	14. Système d'alimentation
•	•	•	15. Suspension avant et arrière
•	•	•	16. Entraînement à chenille
•	•	•	17. Joints d'étanchéité et joints statiques
•	•	•	18. Groupe châssis
•	•	•	19. Groupe remorquage
•	•	•	20. Groupe Tourisme
•	•	•	21. Remboursement de prix garanti (RPG*)
•	•	•	*disponibilité selon le terme choisi

Optionnel

Optionnel

Optionnel

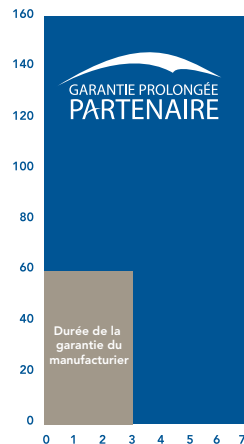


...et partez l'esprit tranquille

Pourquoi faire l'acquisition d'une Garantie Prolongée Partenaire?

La Garantie Prolongée Partenaire vous protège lorsque vous en avez le plus besoin.

Sachant que la fréquence des réparations augmente avec le temps et le kilométrage, la Garantie Partenaire prend la relève au moment où la garantie du fabricant prend fin.



Vous avez le choix.

Avec la Garantie Partenaire, vous êtes en contrôle. Choisissez la durée qui vous convient en fonction de vos habitudes de conduite, puis choisissez parmi les trois niveaux de franchise : 50 \$ ou 100 \$.



La garantie offerte sur les pièces suivantes vous assure la tranquillité d'esprit ...

et une protection pour votre véhicule.

B SERVICE DE BASE (clauses 1 à 10)

1. Moteur : Toutes les pièces lubrifiées internes contenues dans le moteur notamment: pistons, segments de pistons, bielles, coussinets de bielle, vilebrequin, paliers de vilebrequin, arbre à cames, paliers d'arbre à cames, galets suiveurs, chaîne ou courroie de distribution, couvercle de la chaîne de distribution, pignons de distribution, guides et tendeurs de distribution, culbuteurs, bras de culbuteurs, coussinets de culbuteur, soupapes de culasse, guides de soupapes, poussoirs de soupape, ressorts de soupapes, coupelles d'appui, sièges de soupapes, joints de soupape, couvercles des soupapes, tiges de poussoir, pompe à l'huile, boîtier de pompe à huile, carter d'huile (sauf le filetage du bouchon de vidange), tubulure d'admission, collecteur d'échappement, supports de moteur, couronne de lancement / volant d'inertie (sauf la denture), soupapes flexibles et bloc, soupape de puissance, diaphragmes, soupape rotatif et arbre. NOTE : culasse(s) de cylindre, bloc-moteur, carter de moteur et futs de cylindre sont couverts seulement si endommagés par le bris d'un composant interne lubrifié.

2. Turbocompresseur / superchargeur : (installé à l'usine par le fabricant seulement) boîtier du turbocompresseur / superchargeur (lorsque l'intérieur est endommagé) et toutes pièces lubrifiées internes, incluant turbine(s), arbre, coussinets et soupape de décharge.

3. Transmission / boîte de vitesse : (automatique ou manuelle) boîtier de transmission (lorsque l'intérieur est endommagé) et toutes pièces lubrifiées internes, refroidisseur d'huile (installé à l'usine par le fabricant seulement), carter d'huile, sélecteur de vitesses interne.

4. Boîte de transfert : boîtier (lorsque l'intérieur est endommagé) et toutes pièces lubrifiées internes, encodeur sur moteur, système de contrôle à quatre roues motrices, commutateur, capteurs, servos ou actionneurs, module, bobines de moyeu avant.

5. Composants de l'entraînement primaire : boîtier (lorsque l'intérieur est endommagé) et toutes pièces lubrifiées internes incluant galets, engrenages, paliers, coussinets.

6. Composants de l'entraînement secondaire : galets fixes et mobiles, arbre secondaire et paliers, coussinets, assemblage de cames.

7. Différentiel : boîtiers de différentiel, boîte-pont, entraînement final (lorsque l'intérieur est endommagé) et toutes pièces lubrifiées internes, moyeux autobloquants, arbres de transmission et fourches, joints universels, joints homocinétiques, joints de cardan, roulements d'essieux/moyeu, arbres d'essieu, actionneur de traction à quatre roues motrices, couvercles de différentiel, supports et attaches, bagues de blocage.

8. Composants du carter de chaîne : boîtier (lorsque l'intérieur est endommagé) et toutes pièces lubrifiées internes incluant arbres, engrenages, pignons, chaîne et mécanisme à réglage, composants de l'engrenage à marche arrière et boîtier (lorsque l'intérieur est endommagé).

9. Composants du système d'injection d'huile : engrenage d'entraînement de l'injection d'huile, réservoir d'huile, sonde de niveau d'huile, conduites d'huile, doseur d'injection d'huile, pompe à huile.

10. Système de refroidissement : moteur de ventilateur du moteur, pompe à eau, radiateur, thermostat, jauge de température, élément de réservoir, sonde / commutateur de ventilateur du moteur.

E SERVICE EXTRA (Base + clauses 11 à 16)

11. Direction : axe de fourche incluant roulements, coussinets et écrou, arbre de l'axe de fourche, essieu, poignée de guidon, embouts de biellettes de direction, tiges d'articulation de direction, embouts de tiges d'articulation de direction, coussinets de fusée, boîte de direction, levier intermédiaire de direction, bras de direction, pignon et crémaillère.

12. Freins : maître-cylindre, étriers, canalisations de freins hydrauliques et raccords, came de commande de frein à tambour, plateau de freins.

13. Système électrique : alternateur / générateur, magnéto, rotor, stator, redresseur, régulateur de tension, démarreur, solénoïde du démarreur, entraînement de démarreur, faisceau de câblage, distributeur, bobine d'allumage, module de contrôle du moteur, module d'allumage électronique / CDI, module / sonde de commande de l'injection électronique de carburant, interrupteur d'allumage, cylindre de l'interrupteur d'allumage, commutateur des feux d'arrêt, commutateur des phares avant, commutateur des clignotants, commutateurs électriques à commande manuelle.

14. Système d'alimentation : pompe à essence, pompe d'injection, injecteur(s), réservoir d'essence, élément de réservoir, conduites et raccords en métal d'alimentation, régulateur du débit d'essence, robinet de petit diamètre.

15. Suspension avant et arrière : toutes les pièces lubrifiées internes à l'intérieur des tubes de fourche avant et du moyeu avant, bras oscillant (incluant roulements et coussinets), arbre de bras oscillant, bras de suspension, joints à rotule, roulements de roue, axes de pivotement et roulement de pivot central, fusée.

16. Entraînement de chenille : chenilles (sans cloutés seulement), arbre de transmission / essieu, pignon d'entraînement, roulements, coussinets, colliers et plaques de bride, roues de guide à chenille et rails glissantes.

E+ SERVICE ELITE (Service extra + clauses 17 à 20)

En plus des composants listés ci-dessus, nous paierons les coûts de réparation raisonnables pour une défaillance mécanique ou de remplacement de toute autre pièce qui fait défaut à l'exception de celles énumérées dans la section Exclusions du contrat.

Les services suivants sont optionnels pour les plans Basic et Extra. (Une surcharge s'applique).

17. Joints d'étanchéité : tous les joints d'étanchéité et les joints statiques sont admissibles pour les composants énumérés dans la liste des services ci-dessus. NOTE: Le suintement est exclu.

18. Groupe de châssis : essieu(s), supports, moyeux, mains de ressort, soudures, attelages, ressorts de suspension et garde-boue.

19. Groupe de remorquage : La couverture s'applique si la remorque est achetée au même moment que Votre Véhicule : maître-cylindre, actionneur de freins hydraulique, plateau de freins, soudures de châssis à remorque, supports de mains de ressort et boulons-U, essieux, fusées et roulements de roue, treuil manuel.

20. Groupe tourisme : composants du tableau de bord, chaînes audiophoniques installées par le fabricant (sauf les haut-parleurs) et câbles de commandes..

Le service suivant est optionnel. Une surcharge s'applique.

21. Remboursement de prix garanti : appelé « RPG » dans votre contrat.